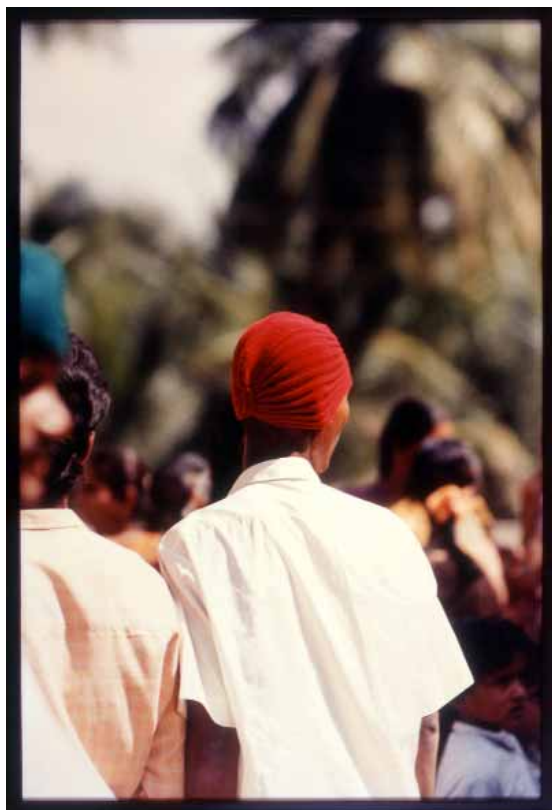


Mettre de l'art dans sa vie n'est pas chose impossible. Il n'est même pas indispensable d'acheter des œuvres d'art pour les accrocher chez soi. Les artothèques proposent un système de prêt d'œuvres contemporaines.

L'artothèque de Vitré

texte : PHILIPPE DORVAL



Magdi Senadji, *L'Inde*
(crédit photographique : Hervé Beurel).

| L'art à la portée de tous

Qui n'a jamais rêvé en visitant un musée des beaux-arts ou une exposition de pouvoir accrocher chez lui quelques-unes des œuvres exposées sur les cimaises, avec lesquelles s'est créée une fugace mais parfois très intense relation ? Avoir chez soi une œuvre d'art est un fantasme largement répandu et pourtant assez peu mis en acte : les barrières sont nombreuses, parmi lesquelles l'aspect financier. Il existe pourtant depuis plus d'une vingtaine d'années un moyen simple, pratique et peu onéreux de pouvoir réaliser – d'une manière certes un peu différente – ce désir.

Les artothèques, calquées sur le principe des bibliothèques, offrent à tous la possibilité d'emprunter pour quelques semaines des œuvres d'art contemporaines. L'originalité de ces structures culturelles repose sur un intérêt pour un type d'œuvres très particulières, les multiples, autrement dit des œuvres originales, signées et éditées en plusieurs exemplaires numérotés. Estampes (gravure, sérigraphie, lithographie, etc.), photographies et même quelques sculptures constituent donc les fonds de la cinquantaine d'artothèques existant en France depuis l'impulsion donnée par le ministère de la Culture – Jack Lang au début des années 1980. Dans une perspective de démocratisation culturelle, elle visait à favoriser la création de ces

équipements innovants sur l'ensemble du territoire, et tout d'abord dans les petites villes dépourvues de lieux de monstration et à l'écart des circuits de l'art contemporain. Le choix des œuvres en multiples pour créer ces nouvelles « collections à valeur d'usage », comme les a définies Claire Tangy, directrice de l'artothèque de Caen, répondait à un souci triple : irriguer le territoire national en petites structures peu onéreuses, entre les quelques rares musées d'art moderne et contemporain d'alors, les centres d'art contemporain et les Fonds régionaux d'art contemporain (les FRAC), autres collections nomades créées à la même époque ; dynamiser le marché de l'art tout en soutenant les artistes par des achats publics et enfin rendre possible le prêt à des particuliers d'œuvres originales.

À Vitré, Ille-et-Vilaine, une artothèque municipale, créée en 1983, est installée au rez-de-chaussée du centre culturel Jacques-Duhamel. Bernard Lamarche-Vadel, écrivain et critique d'art, en a été de 1989 à sa mort, en 2000, le conseiller artistique. Son inscription personnelle au cœur des pratiques artistiques, doublée d'un intérêt marqué pour le champ de la photographie et notamment de la « photographie plasticienne » ont permis à cette figure tutélaire de faire des choix ambitieux, privilégiant les pratiques photographiques. Sont ainsi entrées dans la collection des œuvres d'artistes majeurs tels Bernard Plossu, Lee Friedlander, John Coplans, Hamish Fulton, Lewis Baltz, Magdi Senadji, Patrick Tosani, Yves Trémorin... Ses choix se sont révélés pertinents sur la durée. Après 23 ans d'existence, près d'un millier d'œuvres diversifiées produites par trois cents artistes durant les quarante dernières années constituent une collection d'envergure en développement continu. Intégralement destinée au prêt à des particuliers, des établissements scolaires, des associations, des collectivités ou des entreprises, c'est un véritable outil au service de « l'élitisme démocratique » comme il aimait à le dire.

Emprunter des œuvres

Décider de mettre de l'art dans son espace quotidien est tout à la fois simple et subtil mais nécessite d'abord de se rendre sur place pour effectuer soi-même le choix des œuvres. Service municipal, l'artothèque ne fonctionne pas sur le registre de la massification mais sur celui, beaucoup plus complexe, de l'individuel. Car les



Bernard Plossu, *Mexico City 1966*
(crédit photographique : Hervé Beurel).

choix sont intimes et ce n'est pas rien que d'opérer soi-même une sélection dans ce fonds. Emprunter, c'est d'abord et avant tout emprunter à Isabelle Tessier, la responsable, ou à Céline Bouteloup, chargée du service éducatif, qui toutes deux favorisent les conditions d'accessibilité, de visibilité, de dialogue et dosent l'accompagnement si nécessaire. Lorsque les emprunts se renouvellent, s'instaure progressivement une familiarité relative avec la collection et les personnes qui la font vivre. Le fonctionnement est analogue à celui d'une bibliothèque : ce qui est visible dans la galerie de prêt est en principe disponible. Les quelques trois cents abonnés assurent une rotation lente mais importante, ce qui nécessite une gestion adaptée. L'emprunteur



Yves Trémorin, *Nature Morte. Poussière* (crédit photographique : Hervé Beurel).

n'a donc jamais une vue complète de la collection mais découvre chaque fois des œuvres revenues du prêt ou récemment acquises. C'est aussi un des intérêts de ce type de collection que de ne jamais se donner à voir intégralement.

Pour autant, comment choisir? Que choisir? Selon les individus, les modalités sont très variables. Si dans une bibliothèque, les fonctionnements sont très usuels, établir ici un contact avec une œuvre en s'en saisissant physiquement est une expérience assez extraordinaire. Il s'agit bien de faire une rencontre effective avec l'art et d'abord par ses aspects les plus matériels: couleurs réelles (différentes de toute reproduction, même de bonne qualité), dimensions et poids de l'œuvre, matériaux et techniques utilisés par l'artiste, état de conservation, qualité de l'encadrement, présence ou non d'une protection sous une vitre engendrant des reflets parasites qui joueront avec les ouvertures de la pièce ou bien d'une feuille de plexi-

glas qui limitera ces désagréments, modalités techniques de transport (l'œuvre rentre-t-elle dans le véhicule?), d'accrochage (un piton ou plusieurs seront-ils nécessaires? Faudra-t-il au contraire poser l'œuvre?)... Toutes ces données sont très spécifiques et rendent le choix sur catalogue – de toute façon encore inexistant – illusoire. En effet, bien qu'il ne soit question que d'œuvres en multiples, la perte de l'aura de « l'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique » qu'avait annoncée Walter Benjamin dès 1936 n'a pas eu lieu. Les techniques employées (lithographie, sérigraphie, photographie – parfois en très grande dimension, etc.), la signature, la datation et la numérotation autographes, l'encadrement et enfin le contexte de collection d'artothèque agissent comme autant de paramètres qui donnent aux œuvres toute leur puissance singulière. Devenir emprunteur permet aussi de prendre toute la mesure de l'écart entre une reproduction de type poster et l'œuvre elle-même.

Du temps à l'œuvre

Aller chercher deux œuvres pour deux mois autorise une tout autre expérience de l'art que l'usage « ordinaire » de la visite d'exposition. L'emprunteur prend de fait aussi en charge tout ce qui est communément fait pour le visiteur par d'autres : l'assurance (sa propre responsabilité civile et son assurance habitation suffisent), le transport, l'accrochage (hors de la lumière directe de la lune ou du soleil et loin d'un radiateur), le regard non guidé ainsi que d'éventuelles actions autour de l'œuvre (du simple apéritif avec quelques amis au vernissage plus organisé) ; enfin l'emballage avant le transport au retour de l'œuvre. Toutes ces opérations construisent petit à petit des relations très singulières avec les œuvres, informent le regard, contribuent à créer une familiarité réelle avec l'art et permettent une appropriation effective. D'autant que contrairement aux idées reçues, les pratiques artistiques, bien loin d'être « inaccessibles » ou « réservées à une élite », comme on l'entend communément dire, s'ancrent très fortement dans les problématiques de l'époque. Comme une forme de juste retour des choses, l'artothèque rend possible l'installation facile de ces œuvres contemporaines dans les intérieurs d'aujourd'hui. Mais « attention : percevoir nécessite de s'engager ! » dit l'artiste Antoni Munt-

L'Ouest est maillé en artothèques d'importances très variables ; en Bretagne, Vitré, l'artothèque Pierre Tal Coat à Hennebont et celle de Brest ; Caen et Cherbourg en Basse-Normandie et enfin en Pays-de-la-Loire celles d'Angers, Le Mans, La Roche-sur-Yon et Le Ring artothèque à Nantes. Outre leur collection, elles sont aussi par vocation des lieux d'exposition, des agents de diffusion des pratiques contemporaines via les expositions, la production d'œuvres, l'édition et la médiation. Ce sont des partenaires importants pour les artistes et les autres structures agissant dans le domaine des pratiques plastiques contemporaines. Corinne Mercadier, Yann Lestrat, Bernard Faucon, Gilbert Dupuis et Mireille Loup sont les artistes invités cette année à Vitré dans une programmation artistique centrée sur « l'inscription dans le paysage ». Le nouvel espace d'exposition de l'artothèque ouvrira ses portes au centre-ville au printemps 2007.

EN PRATIQUE

Artothèque municipale • Centre culturel Jacques-Duhamel
6 rue de Verdun • 35 500 VITRE
Tél. 02 99 75 02 25
artothèque@mairie-vitre.fr

das. Car vivre plusieurs semaines avec des œuvres empruntées, c'est aussi accepter l'estampage, l'empreinte en quelque sorte, qu'elles pourront éventuellement laisser sur qui les a introduites dans son univers personnel. Songeons de plus que l'emprunteur s'expose lui aussi à exposer les œuvres qu'il s'est choisies : dans ce contexte elles en disent long aussi... sur lui.

Une étape clé du parcours se joue lors de la restitution des œuvres qui ont habité durant quelques semaines son univers, entre l'arrachement de se défaire d'une présence devenue familière... ou parfois la satisfaction aussi de rendre ce qui, au final, n'a peut-être pas tenu toutes ses promesses. Avant de ne plus voir à force de côtoyer distraitemment, devoir ramener les œuvres suscite une forme de mise en tension avec elles. Les plus intéressantes ne sont pas nécessairement celles qui se livrent entièrement, le temps de leur présence mais plutôt celles qui, une fois rendues, continuent à agir, à questionner, voire à déranger, quelquefois souterrainement. Il arrive même que le délai de deux mois ne permette pas de rentrer dans une relation de compréhension. Mais n'est-ce pas là une caractéristique des œuvres que de résister opiniâtrément au « regardeur » sans possibilité d'épuiser les multiples dimensions ? Quoi qu'il en soit demeure le désir d'autres rencontres, plus fortes encore. ■

L'espace de prêt est ouvert de 16h à 18h30 les mardi, jeudi et vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 20h le mercredi.

L'emprunt occasionnel est possible (7,50 euros par œuvre). L'abonnement annuel à 52 euros (45 euros pour les étudiants et les chômeurs) permet d'emprunter simultanément deux œuvres pour huit semaines. Des conditions privilégiées existent pour les associations, les collectivités et les établissements d'enseignement.

EN SAVOIR PLUS

Les artothèques, des outils novateurs au service de l'art et des publics, actes du colloque de Caen, édition ADRA, 2002 (association de développement et de recherche sur les artothèques).

Actions/Publics pour l'art contemporain, supplément artothèques, guides pour l'art contemporain, Délégation aux arts plastiques, Édition 00h00, 2000.

Tessier Isabelle, « L'artothèque de Vitré ou l'enrichissement d'une collection », *Revue Images*, n° 53, 2004

Tessier Isabelle, « À propos de Bernard Lamarche-Vadel », Artothèque de Vitré, entretien avec Christian Gattinoni.

http://www.exporevue.com/magazine/fr/index_art_en_questions.html